

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

N°2018/42

Objet : chapitre 5.2 – Fonctionnement des assemblées

Composition de la commission consultative Communication

L'an deux mille dix-huit, le 3 octobre 2018, à 10h30, le comité syndical du syndicat mixte d'aménagement et de développement de Serre-Ponçon s'est réuni en séance ordinaire dans les locaux du centre culturel le XXème, à Savines le lac, sous la présidence de Monsieur Victor BERENGUEL.

Séance du 03 octobre 2018

Date de convocation :
07 septembre 2018

NOMBRE DE MEMBRES :

Effectif statutaire : 33

En exercice : 33

Membres présents
Vote(s) pour 33
Vote(s) contre 0
Abstention(s) 0

Auxiliaire de secrétaire de
séance :
M. Christophe PIANA

Etaient Présents :

Pour représenter la communauté de communes de Serre-Ponçon :

M. Victor BERENGUEL, M. Marc AUDIER, M. Christian DURANT, M. Jean BERNARD, M. Jean Pierre GANDOIS, Mme Jessica GUIARD, M. Raymond HONORE, M. Robert FRAYSSINES, M. Pierre DOUSSOT (Suppléant de Mme Valérie GRECARD), M. Georges GAMBAUDO,

Pour la communauté de communes Val D'Avance Serre-Ponçon :

M. Patrick PERNIN

Pour la Communauté de communes de la Vallée de l'Ubaye Serre-Ponçon :

M. Jean Michel TRON, Mme Agnes PIGNATEL, M. Yvan BOURGUYON (suppléant de M. Jean Michel PAYOT), M. Jean FERON

Pour le Département des Hautes Alpes (chaque élu dispose de deux voies):

Mme Carole CHAUVET, M. Arnaud MURGIA suppléant de Mme Ginette MOSTACHI, M. Jean CONREAUX ; Mme Valérie ROSSI,

Pour le département des Alpes de Haute Provence (chaque élu dispose de de deux voies) :

Mme Sophie VAGINAY, M. Roger MASSE

Pour la Chambre de commerce et d'Industrie du 05

M. Régis BOUCHACOURT

Etaient représentés et excusés:

Pour la Communauté de Communes de Serre-Ponçon : M. Pierre VOLLAIRE donne son pouvoir à M. Jean BERNARD

Pour le Département des Hautes Alpes : M. Marc VIOSSAT donne son pouvoir à Mme Carole CHAUVET, M. Joel BONNAFFOUX donne son pouvoir à Mme Valérie ROSSI

Le Président expose que le Comité Syndical s'appuie, depuis la mise en place de son règlement intérieur, sur les travaux des commissions extra-syndicale pour orienter ces décisions.

Il est ainsi proposé de procéder au renouvellement de la commission « Communication ». Cette commission se donne pour objectif, parfois en liaison avec d'autres commissions, de travailler pour le compte du Comité Syndical, sur les sujets en lien direct avec la communication institutionnelle de l'établissement public ainsi qu'avec tous les supports qui lui permettent de mieux faire véhiculer les informations publiques dont il est dépositaire (réglementation sur la retenue, aménagements publics, gestion des activités...). La commission a vocation de proposer au Comité Syndical les axes de développement qui lui semblent pertinents ainsi que le degré de priorité des actions qui viendraient correspondre à ces différents axes.

Par suite, il est proposé la délibération suivante.

VU :

- L'arrêté préfectoral n°2016-222-14 du 9 août 2016 portant modification des statuts du S.M.A.D.E.S.E.P. ;

CONSIDERANT :

- Le Règlement intérieur du S.M.A.D.E.S.E.P. modifié, approuvé par délibération du 29 mars 2007 ;
- Que ce Règlement intérieur prévoit la mise en place d'une commission extra-syndicale « Communication » dont la composition doit être fixée par délibération du Comité Syndical ;
- Que cette commission a pour objet d'initier ou de préparer à l'attention du Comité Syndical des rapports relatifs aux projets de délibérations intéressant cette thématique et d'accompagner, par la concertation locale, la mise en œuvre ou le suivi des décisions du S.M.A.D.E.S.E.P. ;
- La nécessité de faire appel, afin de remplir cette mission, aux multiples compétences disponibles au sein du territoire ou même à l'extérieur, tant auprès des administrations que des structures associatives ou privées ;

Après en avoir délibéré, le Comité Syndical, réuni le 3 octobre 2018 :

- **DECIDE** de retenir, en tant que représentants du S.M.A.D.E.S.E.P. au sein de la commission extra-syndicale « Communication », les personnes suivantes (qui pourront si besoin être remplacées par des suppléants) :

TITULAIRES : M. Joel BONNAFFOUX
M. Jean Michel TRON
M. Regis BOUCHACOURT
Mme Carole CHAUVET
Mme Agnes PIGNATEL
M. Roger MASSE

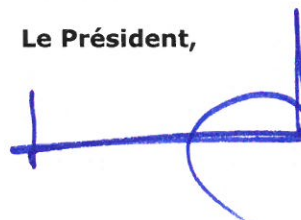
SUPPLEANT : Mme Jessica GUIARD
Mme Sophie VAGINAY
M. Georges GAMBAUDO
M. Jean CONREAUX
M. Raymond HONORE
Mme Valérie ROSSI

- **DECIDE** d'associer autant que de besoin à cette commission des personnalités qualifiées dont l'expertise technique est jugée intéressante au regard des dossiers à traiter.

Ainsi fait les jour, mois et an susdits

Pour extrait conforme

Le Président,



Victor BERENGUEL